

ADMINISTRATION



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mercredi 09 Novembre 2022

Présents : MM. MOUHET (Président) – Mmes GONDRAN, BLANC, GUEGAN – M. ROCHER

1-Confirmation des élections de l'AG d'été du District Grand Vaucluse qui a eu lieu le Samedi 02 Juillet 2022 à ST ETIENNE DU GRES

- Mme Aline NICOLAS (Membre indépendant)
- M. Hicham AJJANI (Membre indépendant)

2/ Analyse des candidatures pour l'AG d'hiver du District Grand Vaucluse qui aura lieu le Samedi 26 Novembre 2022 à l'ISLE SUR LA SORGUE

2 postes sont à pourvoir en remplacement de Monsieur Raphaël BARRERA et Mme Mathilde RAOUX

Au regard des statuts et de son article 13.3, le Président proposera 2 candidatures, à savoir :


- M. RANC Benjamin (Membre indépendant)
- M. IASIO Barthelemy (Membre indépendant)


Après analyse des conditions générales d'éligibilité, ces deux candidatures sont RECEVABLES

Le Président
Maurice MOUHET

Le Secrétaire
Martine GUEGAN

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr